

Saint-Nicolas, le 22 novembre 2024

Aux membres élus du Conseil communal**Séance d'installation du Conseil communal – Convocation**

Le Collège communal vous prie d'assister à la séance d'installation du Conseil communal qui se tiendra, en la salle du Conseil (Rue de l'Hôtel communal, 63 – 2^{ème} étage), le **lundi 2 décembre 2024 à 19h30**, conformément à l'article L1122-3 al. 3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Vous serez appelé à prêter le serment légal pour être installé dans vos fonctions : « *Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge* ».

Conformément à l'article L1126-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, si, après avoir été convoqué à deux reprises consécutives aux fins de prêter serment, vous vous en abstenez sans motif légitime, vous serez déclaré démissionnaire par l'effet de la loi.

La présente est, à titre exceptionnel étant donné l'absence d'adresse électronique mise à disposition des nouveaux élus, transmise au domicile des élus et non par voie électronique, comme le veut la procédure habituelle prévue par la loi.

Vous trouverez ci-dessous **l'ordre du jour** de cette séance d'installation :

SEANCE PUBLIQUE**DIRECTION GENERALE**

- (1) Validation des élections communales du 13 octobre 2024 – Communication de la décision du Conseil des élections locales
- (2) Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation des membres élus du Conseil communal
- (3) Désistement de membres élus du Conseil communal
- (4) Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation de membres suppléants du Conseil communal
- (5) Formation du tableau de préséance des membres du Conseil communal
- (6) Composition des groupes politiques et désignation de leur chef – Communication
- (7) Démission du Président du Conseil de l'action sociale
- (8) Collège communal – Adoption d'un pacte de majorité
- (9) Prestation de serment et installation de la Bourgmestre
- (10) Prestation de serment et installation des échevins

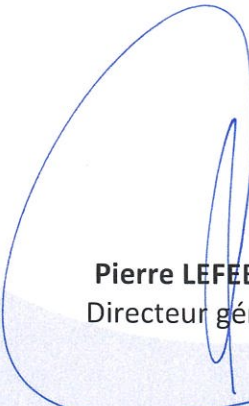
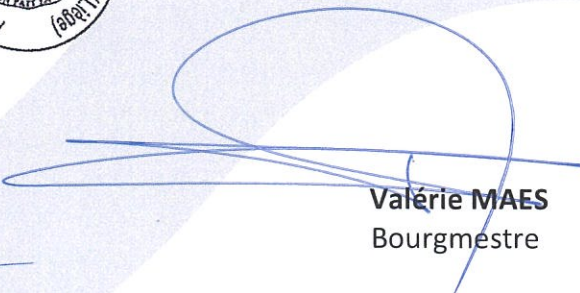
- (11) Élection de plein droit des membres du Conseil de l'action sociale présentés par les groupes politiques
- (12) Election des membres du Conseil de police
- (13) Fixation du montant du jeton de présence des membres du Conseil communal – Modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

PERSONNEL

- (14) Délégations de compétences en matière d'engagement et de licenciement du personnel contractuel

DIVERS

- (15) Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024
- (16) Approbation du procès-verbal de la séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale du 18 novembre 2024

PAR LE COLLEGE,
Pierre LEFEBVRE
Directeur général
Valérie MAES
Bourgmestre